Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Lycée Claude Lebois

PROJET D'EVALUATION

Lycée général et technologique

Année scolaire 2021/2022

Préambule

Les enseignantes et enseignants du lycée Claude Lebois, réunis en groupes disciplinaires et en concertation interdisciplinaire, précisent la façon dont les élèves vont être évalués au cours du cycle terminal (classes de première et de terminale). Ce projet d'évaluation, collégialement débattu au lycée en conseil pédagogique, s'inscrit dans un cadre fixé au niveau national. Il a pour but de rendre visible et explicite la réflexion de l'équipe enseignante sur l'acte pédagogique de l'évaluation. Il permet notamment d'en partager les principes avec les élèves et leurs familles.

Cadre général

Tous les enseignements, du tronc commun, de spécialité ou optionnels qui ne donnent pas lieu à un examen terminal, font l'objet d'une évaluation régulière qui s'appelle le contrôle continu qui compte pour l'obtention du baccalauréat. L'objectif du projet d'évaluation est d'expliciter les moyennes des bulletins, et donc les notes qui les composent, qui rendront compte à chaque trimestre des acquis et des progrès des élèves aux différentes étapes du cycle terminal. Ce projet d'évaluation est rendu public ; son élaboration se fait sous la responsabilité du chef d'établissement. Il est révisable tous les ans.

Principes et engagements

- Chaque enseignant reste maître d'œuvre de son évaluation.
- Les élèves sont évalués en cohérence avec les attendus des programmes d'enseignement
- les élèves sont évalués de manière égalitaire dans chaque enseignement : la nature des évaluations composant la moyenne et les critères d'évaluation sont concertés et similaires au sein d'une même discipline ;
- les élèves savent que certaines évaluations seront communes à plusieurs classes ;
- toutes les notes ne sont pas nécessairement intégrées dans la moyenne, de même que toute évaluation ne donne pas lieu systématiquement à une note, selon les choix opérés par les professeurs ;
- les élèves sont évalués dans des situations variées et selon diverses formes, y compris à l'oral ;
- les évaluations sont, le plus souvent, accompagnées d'appréciations constructives qui permettent aux élèves de percevoir leurs éventuels progrès et ce qu'il convient d'améliorer ;

- les élèves reçoivent à chaque période un nombre suffisant et raisonnable de notes afin que la moyenne de la période soit bien représentative de leurs acquis ;
- seules les moyennes significatives, c'est-à-dire celles établies en s'appuyant sur un nombre suffisant d'évaluations, sont reportées sur le bulletin. Dans le cas où le nombre de notes de l'élève ne permet pas une moyenne significative de ses acquis, *cf note de service* :
    - devoirs de rattrapage
    - cas extrême : épreuve ponctuelle passée avec les candidats individuels

LANGUES VIVANTES

En langues vivantes, nous distinguons deux types d'évaluations, les évaluations de compétences et les évaluations de connaissances.

Ces compétences sont évaluées selon les **descripteurs du CECRL et les grilles nationales** et permettront à l'élève de se situer et de se fixer des objectifs.

Les évaluations de compétences:

- Compréhension orale
- Compréhension écrite
- Expression écrite
- Expression orale (en continu et en interaction)

Les **évaluations de compétences auront un poids plus important** dans la moyenne.

Les évaluations de connaissances :

- Conjugaison
- Vocabulaire
- Restitution de leçon
- Grammaire et linguistique

A noter : Pour des questions organisationnelles, tous les élèves ne seront pas forcément évalués sur toutes les compétences et en même temps.

Pour la voie technologique, en ETLV (Enseignement Technologique en Langue Vivante), les diverses évaluations sont intégrées à la moyenne de langue.

Une certification portant sur toutes les compétences est prévue au troisième trimestre de terminale selon un cadrage national.

Pour la voie technologique, l'ETLV (Enseignement Technologique en Langue Vivante) donne lieu à une évaluation orale indépendante.

ECONOMIE et GESTION

Nos pratiques sont communes en matière d'évaluation à savoir :

- Des évaluations formatives (bilan des compétences en cours d'acquisition) et sommatives (évaluations des connaissances et compétences attendues) pratiquées régulièrement,
- Des projets de groupes destinés à développer et évaluer les compétences individuelles et collectives des élèves,
- Une évaluation formative des compétences de communication en préparation de l'épreuve du Grand oral surtout en terminale.

- Au niveau de la fréquence, de la temporalité et de la progressivité des évaluations, nous proposons : Une évaluation à la fin d'une séquence qui peut prendre diverses formes et une évaluation sommative bilan (notée) qui regroupe plusieurs séquences d'un même thème, soit 3 évaluations minimum par trimestre et par matière technologique.

- Au niveau de la préparation aux évaluations, nous explicitons les attendus et des critères d'évaluation pendant la formation.

- Les évaluations sont majoritairement basées sur des cas pratiques traités individuellement ou collectivement, nous utilisons les outils numériques et/ou collaboratifs.

- Évaluation de l'écrit et de l'oral : la maitrise de la langue écrite est évaluée de manière uniquement formative donc non pénalisante pour l'élève et pour l'oral, nous utilisons des grilles avec des critères précis. Enfin, concernant la maitrise du numérique, l'évaluation est uniquement formative (non notée)

Au niveau de l'harmonisation de la construction de la moyenne de l'élève : La plupart des évaluations sont affectées d'un coefficient 1, les évaluations bilans sont affectées d'un coefficient supérieur et les autres travaux peuvent faire l'objet d'une notation facultative.

L'équipe se donne pour ambition d'accompagner les élèves grâce à une évaluation bienveillante.

SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES

L'équipe enseignante de Sciences Economiques et Sociales travaille en commun dans un souci d'équité. Ce partage de pratiques collégiales vise à montrer aux élèves que les savoirs dispensés sont identiques et que la progression dans cette discipline est partagée.

Au mois de juin, nous mettons en place une progression commune en première et en terminale pour la rentrée de septembre, ce qui permet d'organiser des devoirs et des corrigés communs.

En première et en terminale, à partir de l'année 2021, il est prévu un devoir commun de 2h par trimestre sur les heures de cours. Concernant les autres évaluations du trimestre, chaque enseignant demeure libre de proposer des évaluations collectives et/ou individuelles. Pour le calcul des moyennes, on veillera à attribuer à la fois un coefficient plus élevé aux évaluations de type baccalauréat qu'aux autres évaluations et à proposer une évaluation positive et bienveillante.

En terminale, l'équipe propose aussi un devoir commun de 4h sur les plages horaires prévues par le lycée. De plus, un baccalauréat blanc est organisé par l'établissement et fait l'objet d'un échange de copies intra-établissement et/ou inter-établissement. Au niveau académique, une grille d'harmonisation des évaluations a été diffusé auprès de l'ensemble des collègues. Enfin, après les épreuves écrites de spécialité du mois de mars, les enseignants renforceront le travail autour du grand oral avec des passages individuels à l'oral.

EDUCATION PHYSIQUE et SPORTIVE

1. Enseignement obligatoire :

Classe de seconde et première.
Les évaluations sont communes pour tous les élèves d'un même niveau.
3 Notes sont attribuées (3 APSA Pratiquées), 1 note par trimestre, composée de 3 compétences :

- Motrices
- Méthodologiques : savoir s'entrainer
- Sociales : les rôles sociaux.

Les référentiels de notation sont présentés aux élèves en cours de séquence.
En classe de première, les notes attribuées ne comptent pas pour l'obtention du bac mais permettent de renseigner Parcours-sup.

Classe de terminale :
L'évaluation au bac se fait uniquement en contrôle en cours de formation lors de 3 épreuves à chaque fin de trimestre.
Elles sont cadrées par le référentiel national et le protocole d'établissement, validé par l'inspection pédagogique régionale.

2. Enseignement de spécialité EPPCS

Classe de première
Au cours de l'année scolaire, la note attribuée à l'élève pour chaque APSA pratiquée doit révéler au moins 2 compétences sur les 3 identifiées par le programme : Pratiquer, Analyser et communiquer.
Le niveau de pratique se réfère aux attendus de fin de lycée du programme
L'ensemble des compétences doivent être travaillées au cours de l'année

Classe de Terminale.
Le projet est en cours d'élaboration pour être effectif en 2022-2023

SVT

SCIENCES PHYSIQUES

ENSEIGNEMENTS SCIENTIFIQUES

Le principe fédérateur de l'évaluation dans ces disciplines est de varier les types d'évaluation : écrit rédigé, QCM, oraux, exposés, compétences expérimentales…. Elles sont conçues pour accompagner les élèves dans leur formation et leur préparation aux épreuves au bac.

Les évaluations peuvent être individuelles ou collectives dans le cadre de travaux de groupes.

- <u>Seconde, Première et Terminale spécialitéSVT et physique-chimie (série générale), Première et Terminale STI2D (série technologique)</u>

Type d'évaluation	Principales compétences au programme	Proportion
Ecrit	Restituer et utiliser ses connaissances Saisir et mettre en relation des informations Résoudre un problème scientifique Pratiquer des langages (écrit, graphique, numérique…)	Part majoritaire de la moyenne
Oral	Prise de parole Attitude et posture Interaction avec l'enseignant Construction et argumentation	
TP	Adopter un comportement éthique et responsable Pratiquer des démarches scientifiques Concevoir, créer réaliser Utiliser des outils, mobiliser des méthodes pour apprendre Adopter un esprit critique	Part minoritairede la moyenne

Un devoir commun est prévu dans l'année pour les spécialités en première et terminale en SVT et Physique-Chimie.
Un devoir commun avec les mathématiques est prévu dans l'année pour en première et terminale en STI2D en spécialité.

<u>Engagement des élèves :</u>

- <u>Absentéisme :</u>

- rattrapage de devoir ou dans Pronote, possibilité de noter « absence injustifiée » aboutissant à 0.

- <u>Matériel et attitude</u>

- avoir sa blouse, son livre, sa calculatrice, son cours à jour

- pas de négociation des notes

- **Première et Terminale enseignement scientifique (série générale)**

Type d'évaluation	Principales compétencesau programme	Proportion
Ecrit	Restituer et utiliser ses connaissances Saisir et mettre en relation des informations Résoudre un problème scientifique Pratiquer des langages (écrit graphique, numérique…)	Part majoritaire de la moyenne
Oral	Prise de parole Attitude et posture Interaction avec l'enseignant Construction et argumentation	Part minoritaire de la moyenne

Détail de l'écrit :

Un devoir interdisciplinaire (SVT-Physique Chimie)est prévu dans l'année.

Engagement des élèves :

- **Absentéisme :**

- rattrapage de devoir ou dans Pronote, possibilité de noter « absence injustifiée » aboutissant à 0.

- **Matériel et attitude**

- avoir sa blouse, son livre, sa calculatrice, son cours à jour

- pas de négociation des notes.

LETTRES

Les élèves de 2de et 1re sont préparés aux épreuves anticipées de Français de fin de 1re.
Les évaluations sont propres à chaque enseignant qui veille à entraîner ses élèves aux attendus de ces épreuves. Pour cela, il les soumet à des exercices variés qui peuvent être écrits, oraux, individuels, collectifs… Ces derniers ne donneront pas systématiquement lieu à des évaluations notées.
Dans la mesure du possible, l'équipe de Lettres organise d'un point de vue pédagogique un devoir commun en 2de ainsi qu'un bac blanc écrit et un bac banc oral en 1re.

HISTOIRE-GEOGRAPHIE

L'équipe d'histoire-géographie établit une progression commune sur l'ensemble des niveaux.

Plusieurs évaluations variées sont proposées parmi lesquelles :

- Contrôles de connaissances et de compétences,
- Travaux individuels ou de groupe,
- Exposés dans le but de les préparer au Grand Oral,
- Evaluations orales,
- Devoirs bilan ou de fin de séquence.

Le contenu des évaluations est adapté en fonction des aménagements dont bénéficient certains élèves.

Un devoir commun, au minimum, est proposé en Terminale dans le cadre de la spécialité HGGSP afin de préparer les élèves à l'épreuve écrite de bac.

Le coefficient de notation varie en fonction du type d'exercice, en vue de favoriser la progression des élèves.

Les compétences attendues sont travaillées en classe et explicitées en amont, dans l'objectif d'acquérir des méthodes et de l'autonomie dans le travail (maîtrise de la langue, argumentation, analyse de documents…) et de faciliter l'entrée des élèves dans l'Enseignement Supérieur.

PHILOSOPHIE

But du cours
L'enseignement de philosophie (Tronc commun et spécialité) vise à rendre l'élève capable de réfléchir, de manière autonome, sur les problèmes posés par l'existence humaine et le monde par la fréquentation des grands penseurs et de leurs œuvres.

Moyens utilisés pour l'évaluation
De la part du professeur, toute demande de travail ou d'exercice (individuel, collectif, en classe ou à la maison) de l'élève est évaluable. Ces travaux partiels ou complets, réalisés à l'oral ou à l'écrit, entrent dans la préparation des exercices philosophiques « type-bac » (4 heures de composition), que sont la dissertation (sujet-question) et l'explication de texte (avec ou sans question). En spécialité, l'épreuve finale est un essai philosophique exigeant la compréhension d'un texte et une réflexion personnelle.
La diversité de formes des évaluations et leur nombre restent à l'appréciation du professeur, qui tient compte, dans un souci d'équité, des différentes contraintes et imprévus rencontrés (ex. absence non remplacée du professeur, jour férié, absence de l'élève, etc.). Ces travaux de l'élève sont de 3 types : évaluation de connaissances, évaluation d'argumentation, évaluation d'analyse et de compréhension (« type-bac » partiel ou complet).
Les moyennes sont constituées de plusieurs notes, dont le nombre peut varier selon le volume horaire consacré à l'enseignement et des difficultés des élèves. S'agissant des évaluations, la fraude reste interdite (Code de l'éducation, articles D.334-25 à R. 334-35) et sanctionnable par une note nulle et un rapport d'incident.

Les obligations de l'élève
La réussite de l'élève passe obligatoirement par la maîtrise de la langue, son assiduité, sa régularité, sa participation et son écoute attentive (sa concentration) et l'écriture (prise de note) du cours ou de ses éléments importants (notamment le vocabulaire spécifique) et, surtout l'effort personnel de réflexion. L'élève se doit aussi de relire le cours et d'apprendre certains de ses éléments afin de s'approprier personnellement le cours.

MATHEMATIQUES

Rôle de l'évaluation

L'évaluation porte sur des compétences (chercher, modéliser, représenter, calculer, raisonner, communiquer) et des connaissances.

Elle peut prendre des formes variées ; la notation n'est pas systématique, notamment pour les devoirs maison.

Elle permet à l'élève de se situer par rapport aux attendus du programme, et percevoir sa progression.

Préparation aux devoirs

La connaissance pointue du cours (définitions, propriétés, exemples) et des différentes méthodes travaillées en exercice (en classe comme à la maison est nécessaires pour aborder dans de bonnes conditions l'évaluation.

Le travail régulier tout au long de la séquence couplé à une bonne hygiène de vie (notamment le sommeil) permettront à l'élève de prendre confiance en ses capacités mathématiques et de réussir.

Travail *a posteriori*

Les notions en mathématiques étant réinvesties dans divers contextes, voire matières, il est important de garder en tête que celles-ci doivent être revues régulièrement.

SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE L'INDUSTRIE

Les spécialités

2I2d

Spécialité « innovation technologique » en première (non poursuivie en terminale), IT Spécialité « Ingénierie et développement durable » en première? I2d Spécialité « Ingénierie, innovation et développement durable » en terminale, 2I2d

« Sciences de l'ingénieur » (SI)

En spécialité ou en tronc commun SI et STI2D, les évaluations pourront prendre différentes formes (orales, écrites, individuelles ou collectives). Au cours du trimestre, plusieurs évaluations seront comptées et pourront être sur des activités pratiques, des projets, des devoirs sur tables ou numérique, des évaluations de compétences, de connaissances, des synthèses orales ou écrites. La pondération en 2I2D s'effectuera en fonction du volume horaire des 2 spécificités (TC 1/3 et spé 2/3).

NB: TC: tronc commun